



FICHE D'INSCRIPTION
(A remplir et à remettre avec votre règlement)



NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

TEL : _____

Mail : _____

Votre téléphone sera utilisé pour prévenir en cas d'annulation d'un cours, votre adresse mail pour vous transmettre les infos de l'association.

(Ces informations ne seront pas communiquées à des tiers)

Cours choisi(s) : _____

REGLEMENT

Total de votre cotisation
Pour les cours :

 €

Comptant

En quatre fois (4 chèques)

Chèque à l'ordre de **SA K'DANSE**

Demande de justificatif

Joindre à votre règlement l'adhésion de **10€/pers (séparément)**

Je déclare être apte à participer aux cours de danse.

J'ai lu et approuvé le règlement intérieur de **SA K'DANSE** ci-joint

Signature(s)« précédée de la mention lu et approuvé » :

A

, le



REGLEMENT INTERIEUR



Article 1 : Composition des membres du bureau

A la suite de l'Assemblée Générale du 6 juin 2019

Président : Gautier GRECIAS

Secrétaire : maxime BOUILLOT

Trésorière : Béatrice GRISO

Article 2 : Inscription aux cours

Avant toute inscription, nos professeurs assurent un cours d'essai gratuit en début de saison.

Les informations recueillies sur la fiche d'inscription sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.

En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser au président de SA K'DANSE.

Article 3 : Il est formellement interdit de fumer dans les locaux.

Article 4 : Vol d'effets personnels

L'association ne peut être tenue responsable de vols qui peuvent avoir lieu dans les locaux.

Article 5 :

Tout mineur présent lors des cours reste sous la responsabilité de ses représentants légaux.

Article 6 : Prévention alcool

La consommation d'alcool au sein de l'association, que ce soit lors des soirées dansantes, des soirées pratiques ou de façon exceptionnelle durant les cours reste sous l'entière responsabilité de chaque adhérent. La consommation d'alcool doit rester modérée, l'association se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement toute personne qui n'appliquera pas cette règle. L'association se dégage de tout dommage ou incident à l'intérieur comme à l'extérieur du lieu de cours ou festivités.

Article 7 : Accidents

Chaque adhérent doit avoir une assurance responsabilité civile et corporelle concernant les risques et dommages qu'il pourrait subir ou occasionner aux personnes et aux installations dans le cadre des cours ou soirées pratiques.

Article 8 : Droit à l'image

L'association se réserve le droit à usage gratuit. Cet usage ne donne droit à aucune rémunérations au profit de l'adhérent. Ceux qui ne veulent pas figurer sur les photos doivent l'indiquer par écrit dans le moi qui suit l'adhésion.

Article 9 : Logo «SA K'DANSE »

Nul ne peut utiliser le logo «SA K'DANSE » à des fins personnelles, artistiques ou commerciales, sans en avoir fait une autorisation écrite du bureau. Les adhérents ne sont pas autorisés à porter des tenues revêtues du logo SA K'DANSE lors de manifestation non organisées par l'association, sauf autorisation préalable.

Fait le 01 septembre 2019 à Escatalens

Le Président.